



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENTS DE BETHUNE ET LENS : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT A REALISER DES DEMONSTRATIONS DE TUNING ET RUNING LES WEEK-ENDS DE JUILLET ET AOUT 2022

Arras, le 1^{er} juillet 2022

Des rassemblements sauvages, visant à réaliser des démonstrations de tuning, sont régulièrement constatés sur les arrondissements de Béthune et Lens.

Le 11 septembre, une course de vitesse entre participants à un tel rassemblement dans la zone industrielle des « Portes du Nord » à Libercourt, a conduit à un dramatique accident mortel.

Afin d'éviter que cette situation dramatique ne se reproduise Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêtés préfectoraux du 29 juin 2022, d'interdire tout rassemblement de personnes et de véhicules, dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et running, les week-ends de juillet 2022 : 1-4 juillet / 8-11 juillet / 13-18 juillet / 22-25 juillet / 29 juillet au 1^{er} août, ainsi que les week-ends du mois d'août 2022 : 5-8 août / 12-16 août / 19-22 août / 26-29 août, sur les secteurs suivants :

Arrondissement de Béthune

- avenue de Londres à Douvrin
- avenue de Sofia à Billy-Berclau
- boulevards Nord, Est, Sud, Ouest et les rues situées dans ce périmètre, sur les communes de Douvrin et Billy Berclau
- rue de la paix (magasin Auchan) à Noyelles-les-Vermelles
- rue de la rotonde (magasin Auchan) à Béthune.

Arrondissement de Lens

- l'ensemble des parkings des zones commerciales de Cora Lens 2 à Vendin-le-Vieil
- les parkings de la zone commerciale Intermarché à Carvin
- les parkings de la zone commerciale Maison Plus à Hénin-Beaumont, notamment ceux du magasin « Electro dépôt »
- les parkings du stade Bollaert-Delelis à Lens
- la zone industrielle des « Portes du nord » à Libercourt
- la rue Blaise Pascal à Libercourt.

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R 610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)